

Nom : <u>Herrien</u>		Numéro matricule du recrutement : <u>1062</u>	
Prénoms : <u>Jean Eugène</u> Surnoms :		Classe de mobilisation :	
ÉTAT CIVIL.			
Né le <u>3 Janvier 1895</u> à <u>Foix</u> , canton <u>Foix</u> , département d' <u>Ariège</u> , résident d' <u>Foix</u> , canton d' <u>Foix</u> , département d' <u>Ariège</u> , profession d' <u>Adjudant en chef</u> , fils d' <u>Jean Eugène</u> et d' <u>Marie Thérèse</u> , domiciliés à <u>Foix</u> , canton d' <u>Foix</u> , département d' <u>Ariège</u>		SIGNALLEMENT.	
Marié le		Cheveux <u>chât. clair</u> , Yeux <u>chât. clair</u> , Front <u>large</u> , Nez <u>droit</u> , Visage <u>ovale</u> , Renseignements physiologiques complémentaires :	
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.		Taille : 1 mètre <u>79</u> centimètres. Taille rectifiée : 1 mètre centimètres. Marques particulières :	
Inscrit sous le n° <u>38</u> de la liste du canton d' <u>Foix</u>		Degré d'instruction : <u>5</u>	
Classé dans la <u>1</u> e partie de la liste en <u>1914</u>		CORPS D'AFFECTATION.	
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.		NUMÉROS	
Incorporé a compter du <u>19 Decem. 1914</u> ; arrivé au corps le <u>10 Jour</u> ; <u>24 ans</u> ; <u>20.6.1915</u> ; <u>caporal le 15 mai 1915</u> ; <u>luc</u> ; <u>communi le 25 septembre 1915</u> ; <u>attages</u> ; <u>(en eff. H. 8 du 5.12.15</u> ; <u>n° 492 E.D.</u>		AN CONTRÔLE spécial. MATRICULE ou au répertoire. <u>1111</u>	
Armée active.		Disponibilité et réserve de l'armée active.	
Armée territoriale et sa réserve.		LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.	
ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.		Dats. Communes. Subdivisions de région. D DOMICILE. R Résidence.	
CAMPAGNES.		BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.	
Canton <u>St allennague</u> ; du <u>19 X</u> au <u>1914</u> au <u>15 sept. 1915</u>			
Régiments d'active.		ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER D'UNE :	
Réserve 1 ^{re} dans l' , du au 2 ^{de} dans l' , du au Supplémentaires dans l' , du au		la réserve de l'armée active. l'armée territoriale. la réserve de l'armée territoriale.	
Armée territoriale. 1 ^{re} dans l' , du au Supplémentaires dans l' , du au		DATE de la LIBÉRATION du service militaire.	
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. Du au Du au		Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).	